

CONTEXTE

Vecteur de cohésion et d'éthique, le sport est porteur d'enjeux pour l'avenir de la société. Il favorise notamment la socialisation par les apprentissages et le bien-être. Si les politiques socio-sportives peuvent être une réponse aux enjeux thématiques de la politique de la ville, il n'en demeure pas moins que des obstacles persistent. D'abord, tous les éléments de connaissance et d'analyse produits sur le sport mettent en évidence des inégalités d'accès et de pratique au sein des quartiers prioritaires : taux de licences plus faible, insuffisante diversité de l'offre sportive, moindre pratique des filles, quasi absence de mixité sociale voire ethnique des publics au sein des clubs, absence des filles dans la gouvernance associative, etc. Par ailleurs, le mouvement sportif local ne semble pas connecté aux enjeux et dynamiques portés par les professionnels de la politique de la ville. Certains acteurs sportifs rejettent une approche ciblée par caractéristique sociale (ex : jeunes en difficulté) ou par territoire au nom de l'universalisme du sport. D'autres, pourtant convaincus, ne sont pas intégrés à la politique de la ville car ils ne parviennent pas à démontrer la dimension socio-éducative de leur action ou se heurtent aux freins des équipes du développement social urbain. Sport et quartiers seraient-ils condamnés à ne pas faire bon ménage ?

Comment réussir à décliner le concept de « sport pour tous » sur un territoire prioritaire ? Comment combiner projet sportif, projet éducatif et projet social ? Comment construire des partenariats structurants entre clubs sportifs et équipes politique de la ville ? Comment adapter l'activité sportive aux spécificités des quartiers pour en favoriser l'accès au plus grand nombre ? Comment le sport peut-il être porteur d'innovation ou d'emploi dans les quartiers ?

Ces questionnements ont été révélés dans le numéro 63 des *cahiers du Développement Social Urbain* « Le sport, nouvelle recrue de la politique de la ville ? », paru en 2016. Forts de ce travail, le CR•DSU (centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain) et la société +SportConseil proposent de poursuivre les débats lors d'un cycle d'échanges basé sur le partage d'expériences dans les territoires et la transmission de connaissances sur les liens entre « sport » et « quartiers ».

PRÉSENTATION DU CYCLE

6 journées sont organisées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes de mars 2017 à juillet 2018. Chaque journée aborde un thème spécifique lié au sport et à la politique de la ville.

OBJECTIFS

- Aborder différentes facettes du sport dans les quartiers
- Faire connaître des partenaires et ressources mobilisables pour soutenir les initiatives
- Renforcer les liens entre acteurs du sport et équipes politique de la ville

PUBLIC

- Équipes politique de la ville
- Équipes des services sport
- Représentants de l'État local
- Associations et clubs sportifs
- Réseaux d'appui (fédérations sportives, pôle de ressources, universités, etc.)



CYCLE D'ÉCHANGES

SPORT ET QUARTIERS

6 JOURNÉES DE MARS 2017 À JUILLET 2018

Programme

**Journée 1 : jeudi 9 mars 2017, à Clermont-Ferrand
Vers un sport qui lutte contre les discriminations**

Le sport est souvent convoqué dans les actions de lutte contre les discriminations. Mais est-il un levier ou un frein pour la cohésion territoriale ? En s'appuyant sur différentes formes de discrimination, cette journée interrogera les réponses qu'apportent les acteurs de la politique de la ville et du sport pour lutter contre ces discriminations... sous certaines conditions.

**Journée 2 : Mardi 16 mai 2017, à Bassens (73)
Activités physiques et sportives dans les quartiers : un enjeu pour la santé ?**

**Journée 3 : 2^{ème} semestre 2017, lieu à déterminer
La place du sport dans les contrats de ville**

Quels sont les croisements et dissensions entre les deux politiques publiques ?
Quelle participation des clubs sportifs à la politique de la ville ?

**Journée 4 : 2^{ème} semestre 2017, lieu à déterminer
Sport et jeunesse : faire du sport à l'école et dans les quartiers**

**Journée 5 : 1^{er} semestre 2018, lieu à déterminer
Le sport comme facteur de développement économique et d'insertion professionnelle**

**Journée 6 : 1^{er} semestre 2018, lieu à déterminer
Quand le sport innove...**

Hybridation des pratiques professionnelles et des aspirations « militantes », projets sport-culture, nouvelles pratiques informelles...

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LES QUARTIERS : UN ENJEU POUR LA SANTÉ ?

Journée 2 : mardi 16 mai 2017, à Bassens (73)

CONTEXTE DE LA JOURNÉE

Investie comme un facteur de santé publique et de santé pour tous, la pratique des activités physiques et sportives s'est inscrite au menu des réflexions et des actions en matière de santé pour les habitants des quartiers prioritaires. C'est ainsi que les Ateliers santé ville (ASV) se sont récemment emparés de la thématique sportive, dans la suite de leurs travaux sur la nutrition alimentaire. Le couple sport-santé dans la politique de la ville a jusqu'à ce jour été décliné principalement sous l'angle de la prévention, avec des logiques d'information, d'éducation et de promotion de la santé, pour diminuer les facteurs de risque avant l'apparition de maladies et de leurs symptômes. Le sport est aujourd'hui activé dans le traitement de maladies chroniques. Certaines mutuelles ont d'ailleurs ouvert la voie au remboursement d'activités physiques prescrites par ordonnance.

Au-delà des soins et des comportements individuels et collectifs, la santé interroge la nécessité d'un « milieu favorable », dans l'esprit de la charte d'Ottawa. Dans une approche socio-écologique de la santé, le sport apparaît comme une entrée opportune pour la prise en compte de la santé dans le développement social urbain. Une nouvelle offre sportive est ici en jeu, qui interroge les territoires et les acteurs dans leur capacité à dépasser les approches plus classiques du sport de compétition et de loisirs. Il s'agit de proposer des réponses adaptées aux différents publics et problématiques de santé, y compris dans l'aménagement du tissu urbain.

Trois grandes questions traversent ainsi le couple sport-santé dans la politique de la ville qui serviront de fil conducteur à la journée :

- **Quelles sont les réalités du sport-santé dans les quartiers prioritaires aujourd'hui ?**
Quels sont les types d'actions menées à ce jour ? Sur quels champs portent ces actions (lutte contre l'obésité et la sédentarité...) ? Parmi ces expériences, constate-t-on d'ores et déjà des lignes de force susceptibles de livrer des enseignements et des obstacles à lever ?
- **Les activités physiques peuvent-elles améliorer la santé des habitants des quartiers prioritaires ?**
Comment le sport sert-il de support à un dialogue autour de la santé ? Comment et avec qui le sport permet-il de parler d'hygiène, d'alimentation... ? À quel(s) déficit(s) de santé le sport peut-il particulièrement répondre dans les quartiers prioritaires ? Faut-il (et sur quoi) prescrire un « sport-remède » ?
- **Comment construire une offre sportive dans les quartiers pour répondre aux enjeux en matière de santé ?**
Quels porteurs de projet s'impliquent aujourd'hui ? Comment les clubs sportifs arrivent-ils à répondre à des nouvelles demandes ? Quelle place et quel rôle les fédérations prennent-elles sur le sujet aux côtés des collectivités locales et d'autres acteurs associatifs locaux ? Quelles sont les intelligences partenariales nécessaires à la construction d'une offre adaptée ? Quelles sont les implications du point de vue de la qualification des intervenants ?

OBJECTIFS

- Accroître le niveau de connaissance sur la réalité de l'approche sport-santé dans les quartiers prioritaires
- Renforcer les réflexions territoriales
- Favoriser l'interconnaissance entre les parties prenantes d'un sujet aux enjeux encore récents
- Explorer les opportunités de croisement, de financement, de partenariat

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LES QUARTIERS : UN ENJEU POUR LA SANTÉ ?

Journée 2 : mardi 16 mai 2017, à Bassens (73)

PUBLIC

- Équipes politique de la ville
- Équipes des services sport des collectivités
- Pouvoirs publics (État, collectivités territoriales...)
- Acteurs de la santé (associations, organismes de santé, assurances...)
- Associations et clubs sportifs
- Réseaux d'appui (fédérations sportives, pôle de ressources, universités, etc.)

L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE LA JOURNÉE SERONT ASSURÉES PAR L'ÉQUIPE DU CR•DSU ET +SPORTCONSEIL.

Programme de la journée

9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30-11H00 : LE SPORT, LA SANTÉ ET LA POLITIQUE DE LA VILLE : L'ÉQUATION À RÉSOUDRE
Corinne Praznoczy, Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité
Mélanie Rance, Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives Vichy
Frédéric Bédouet, Profession Sport Guadeloupe

11H00-11H20 - PAUSE « SPORTIVE » : RÉVEIL MUSCULAIRE

11H30-12H30 - ÉTUDES ET DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS
Jean-Louis Cotart, Aurélie Roux-Raquin, Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
Marie-Cécile Doha, DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes

12H30-13H45 - PAUSE DÉJEUNER

13H45-14H30 - REMISE EN ROUTE
Balade sophrologique ou parcours santé

14H30-16H30 - LES ILLUSTR' ACTIONS : SALON DES EXPÉRIENCES

- lutte contre les maladies chroniques
- alimentation dans le sport
- bouger sur prescription
- passeport santé
- cycle sport santé
- plateforme sport santé
- activité physique adaptée
- mutation de l'espace sportif en ville et relations avec le programme de rénovation urbaine

DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, les comités départementaux olympique et sportif de l'Isère et de la Savoie, les villes de Lyon, Aix-les-Bains, Feyzin et Saint-Fons

16H30-17H00 - CONCLUSION

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LES QUARTIERS : UN ENJEU POUR LA SANTÉ ?

Journée 2 : mardi 16 mai 2017, à Bassens (73)

Informations pratiques

Inscription pour cette journée avant le 12 mai,
sur www.crdsu.org

L'inscription est obligatoire.

Participation aux frais : 10€ adhérents, 20€ non-adhérents (repas compris)

Pour savoir si votre collectivité ou votre structure est adhérente, rendez-vous dans la rubrique « Adhérez au CR•DSU » sur www.crdsu.org

Païement sur place par chèque ou espèces (merci de faire l'appoint)

HORAIRES : de 9h00 à 17h00

LIEU : Ferme de Bressieux - Hôtel de ville de Bassens - 297 route de la Ferme - 73000 Bassens

TRANSPORTS EN COMMUN : Bus ligne D au départ de la gare de Chambéry - arrêt « Bassens Centre » (11 min de trajet)

RENSEIGNEMENTS CR•DSU : Fabien Bressan, chargé de mission, fbressan@crdsu.org - 04 78 77 01 38

